

Sportif professionnel/Sportive professionnelle

Prescriptions provisoires d'apprentissage et d'examen

du 12 février 2001

Entrée en vigueur

1^{er} mars 2001

Le texte de ces prescriptions n'est pas publié dans la Feuille fédérale. Des tirés à part peuvent être obtenus auprès de l'EDMZ, 3003 Berne.

17 avril 2001

Chancellerie fédérale